



Localités répondant au critère "unité urbaine" selon la définition de l'INSEE en 2009 (en bleu turquoise), et passées à travers les fourches caudines de notre critère éliminatoire. Par rapport au corpus définitif (en noir).

IVR83_2012000003NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation